



# Vivre à Arbin



Intercommunalité

Finances

Lettre n°62.

Bien cher Albinus,

Dans ma lettre N°53, à la demande de nombreux lecteurs, je t'avais présenté l'organisation et le fonctionnement de la Communauté de Communes du Pays de Montmélian (CCPM) dont notre Commune est membre. Cette correspondance a donné satisfaction aux habitués de nos échanges, et j'ai reçu plusieurs messages sollicitant des éléments financiers sur cette structure. C'est bien volontiers que j'ai tenté de collecter des informations sur ce sujet.

\*\*\*

**Préambule.** Avant d'entrer dans le vif du sujet il faut que tu sois informé. La CCPM dispose d'un site Internet qui présente les 15 communes adhérentes, l'administration de la Communauté (bureau, conseil) et ses compétences. Figurent également sur ce site une rubrique convocation du Conseil, désespérément vide alors que les séances sont publiques, et les comptes rendus des réunions.

Les éléments financiers de la CCPM devraient donc y figurer. Certes des chiffres sont donnés en vrac, dans les comptes rendus des 26 janvier et 6 avril 2011 où se mélangent le fonctionnement et l'investissement, mais bien malin celui qui peut s'y retrouver. Il s'agit, en effet, de données financières issues des débats d'orientation budgétaire pour l'année 2011. Celles-ci ont été approuvées par les conseillers communautaires mais à aucun moment on ne parle du vote du budget et encore moins des comptes administratifs 2010. Pas clair n'est-ce pas ? J'ai donc, modestement et avec beaucoup de patience, tenté de reconstituer les budgets de fonctionnement et d'investissement de 2011. Que les choses soient claires, l'équilibre entre recettes et dépenses, obligatoire et annoncé dans la presse, est ici impossible à reconstituer. Trop peu d'explications et surtout beaucoup de chiffres absents. Et pourtant, Albinus, un tableau synthétique n'était pas compliqué à réaliser !

## Section de fonctionnement. Recettes 2011 :

Nature	Total	Sous total
<b>Recettes fiscales des Entreprises (CET ex TP)</b>	<b>3 421 300</b>	
CFE		1 802 500
CVAE		1 036 200
IFER		432 600
TASCOM		150 000
<b>Recettes fiscales des Ménages</b>	<b>907 000</b>	
Taxe d'habitation		890 000
Taxes foncières et bâties		17 000
<b>Recettes de l'Etat (compensation)</b>	<b>4 029 700</b>	
Dotation globale de fonctionnement		1 380 000
Fraction ancienne TP		16 000
Allocation de compensation taxe hab.		47 900
Exonérations taxe habitation		85 800
FNGIR		2 300 000
DGF intercommunalité		200 000
<b>Subventions sollicitées</b>	<b>152 000</b>	
<b>Excédent reporté</b>	<b>1 064 675</b>	
<b>Excédent de l'exercice 2010</b>	<b>1 724 776</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 299 451</b>	

Contribution Economique Territoriale  
Cotisation Foncière des Entreprises  
Cotisation Valeur Ajoutée des Entreprises  
Impôt Forfaitaire Entreprises de Réseaux  
Taxe sur les Surfaces Commerciales

Les recettes se montent à **11 429 776€** en progression de **9,2%** par rapport à 2010 et dégagent un excédent de **1 724 776€** (source D.L du 30/04/2011).

Commentaires : comme annoncé en préambule on ne retombe pas sur nos pattes ! Il subsiste une différence de **130 325€**. Désolé mais je ne peux pas les inventer. Tu vas me dire ce n'est que 1% du total. Encore une fois présenté sous forme de tableau, avec quelques précisions sur les postes importants et surtout les variations par rapport à 2010, c'était plus clair et plus rapide qu'un long discours. Mais, Albinus, pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Les entreprises et les ménages participent à un peu plus de 50% et l'Etat assure le solde.

## Section de fonctionnement. Dépenses 2011 :

Nature	Total	Sous total
<b>Versements aux communes</b>	<b>5 160 000</b>	
Attribution de compensation		5 060 000
Dotation de solidarité		100 000
<b>Versement à Alpespace</b>	<b>500 000</b>	
<b>Gestion CCPM</b>	<b>550 000</b>	
<b>Service départemental incendie</b>	<b>398 695</b>	
<b>Transport scolaire</b>	<b>72 000</b>	
<b>Service Jeunesse</b>	<b>89 000</b>	
<b>Petite enfance</b>	<b>263 000</b>	
RAM (Relais Assistance Maternelle)		25 000
Multi accueil		173 000
Crèche Alpespace		65 000
<b>Equipements sportifs (Halle, gymnase)</b>	<b>160 000</b>	
<b>Aire d'accueil gens du voyage</b>	<b>55 000</b>	
<b>Opération Bon de Loge</b>	<b>7 500</b>	
<b>TOTAL des dépenses connues</b>	<b>7 255 195</b>	
<b>Autres dépenses</b>	<b>?</b>	
<b>Virement à la section investissement</b>	<b>?</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>11 429 776</b>	

Commentaires : l'écart avec le chiffre annoncé dans la presse est de **4 174 581€**. Comme indiqué ci-dessus il y d'autres dépenses qui n'apparaissent pas dans le compte rendu. Par exemple les intérêts des emprunts (frais financiers) qui doivent bien exister puisque la CCPM a encore des emprunts en cours. Comme dans tout budget la section investissement est alimentée (entre autres) par un virement de la section de fonctionnement. Quel en est le montant ? Impossible à savoir faute d'information. On peut, malgré tout rapprocher cet écart du montant de la section investissement qui est de **4 322 360€**.

## Section Investissement. Recettes :

Nature	Total
<b>Subventions sollicitées ou attendues</b>	<b>388 000</b>
<b>Amortissements</b>	<b>?</b>
<b>Excédent investissement</b>	<b>1 241 314</b>
<b>Virement de la section Fonctionnement</b>	<b>?</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 322 360</b>

## Section Investissement. Dépenses :

Nature	Total	Sous total
<b>Service Départemental Incendie</b>	<b>1 650 000</b>	
Achat terrain		150 000
Provision construction		1 500 000
<b>Aire d'accueil gens du voyage</b>	<b>16 000</b>	
<b>Divers programmes</b>	<b>1 223 000</b>	
Bon de Loge: renaturation		240 000
Equipements sportifs		235 000
Projet Rando croquis		125 000
Chemin des Vignes		40 000
Accessibilité bâtiments		140 000
Programme Eau		55 000
Piste cyclable (étude)		10 000
Crèche Alpespace		330 000
Lac Ste Hélène		48 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 889 000</b>	

Commentaires : cette section s'équilibre à **4 322 360€**, en progression de 64% par rapport à 2010, avec un excédent de **1 241 314€**. Comme tu peux le remarquer, par rapport aux recettes il subsiste un écart de **1 433 360€**. Une paille ! Quelles sont donc les dépenses qui font défaut ? A-t-on effectué une 2<sup>ème</sup> provision pour la construction du centre de secours ? Car la 1<sup>ère</sup> de **1 500 000€** reste loin de la part qui revient à la CCPM dans ce dossier.

### Conclusion :

Voilà, cher ami, les informations que j'ai pu glaner ça et là. Je sais que tu vas rester sur ta faim et que comme moi tu ne vas pas décoller sur le manque de transparence de nos « Très Chers Elus » (en euros tu l'as compris). Ne perds pas de vue que le cumul fonctionnement/investissement frise les **16 millions d'euros** ! Plus de 100 millions de nos bons vieux francs ou 10 milliards de centimes comme disent nos aînés. Et tout ça au final c'est notre argent, car si la part de l'Etat reste importante, où le prend t-il, si ce n'est dans notre poche ?

Je t'ai souvent parlé de l'opacité qui régnait dans notre Commune tant sur les projets que sur les comptes. Tu vois ce n'est pas mieux à l'échelon supérieur ! Et encore plus haut n'en parlons pas. Comme toi, j'aurais aimé des explications sur les **550 000€** que coûte la gestion de la CCPM, et encore à quoi servent les **500 000€** versés à Alpespace. Rien de tout cela.

Pour que le panorama soit complet 2 constatations :

- aucune information sur les dates de réunions, les comptes rendus du Conseil, ne figure dans la presse, aux panneaux d'affichage de la CCPM et de notre Mairie.
- dans le compte rendu du Conseil Communautaire du 31 Mai 2011, en ligne sur le site de la CCPM, figure en page 4 l'approbation du Conseil du 21 avril. Lors de celui-ci a eu lieu le vote du budget primitif 2011 (voir conclusion de la séance du 6 avril, question de M.Villand conseiller communautaire). Comme par hasard, n'est-ce pas, le compte rendu du 21 avril n'apparaît pas sur le site ! Aurait-on quelque chose à nous cacher ? Bien triste pour ne pas dire lamentable...

A bientôt.

Ton ami Nicolas.

Octobre 2011